

---

## 3<sup>E</sup> PRIX



---

### **ATELIER D'ARCHITECTURE DARIUSZ PAWLOWSKI**

PAWLOWSKI Dariusz

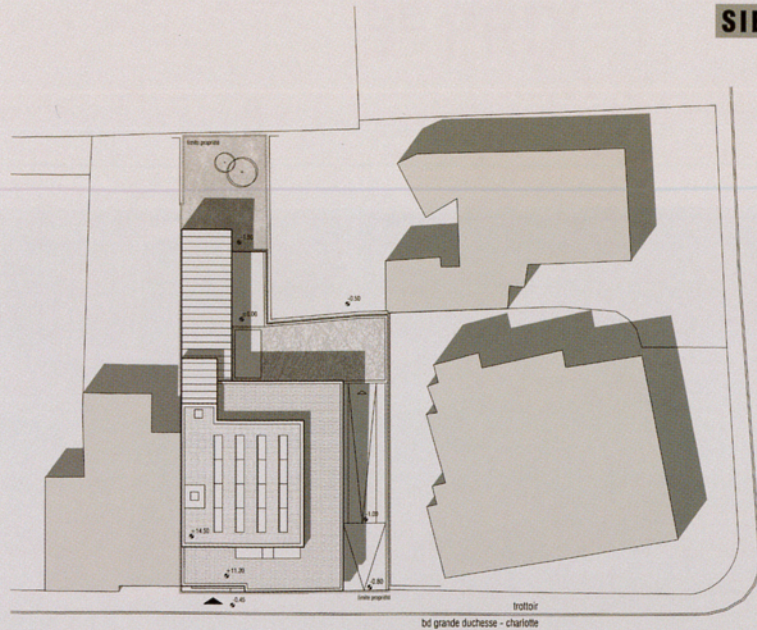
PIWONSKI Marcin

BRODZINSKI Robert

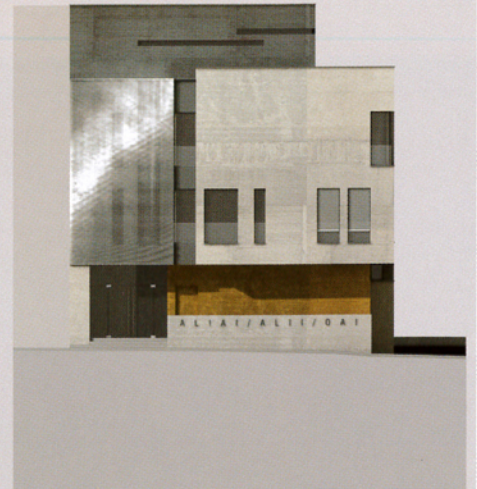
GASPAR Elvira

ZACHARZEWSKA Marta





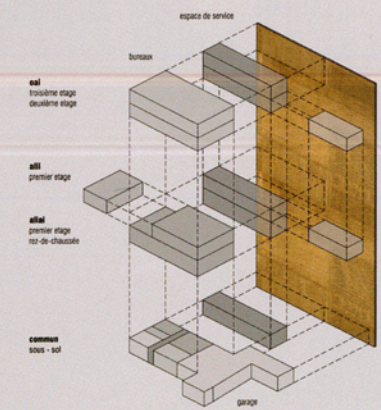
← nord  
**implantation** ech.: 1/200



**façade rue** ech.: 1/100



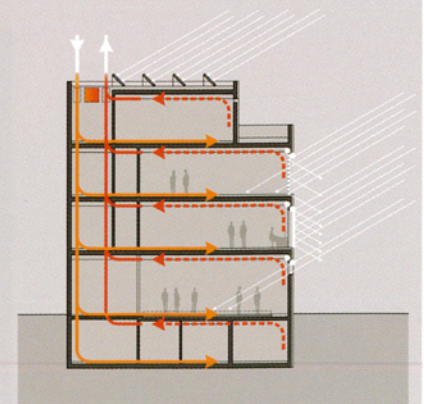
**vue bd grande duchesse - charlotte**



concept de **fonctionnement**



**vue salle multifonctionnelle**



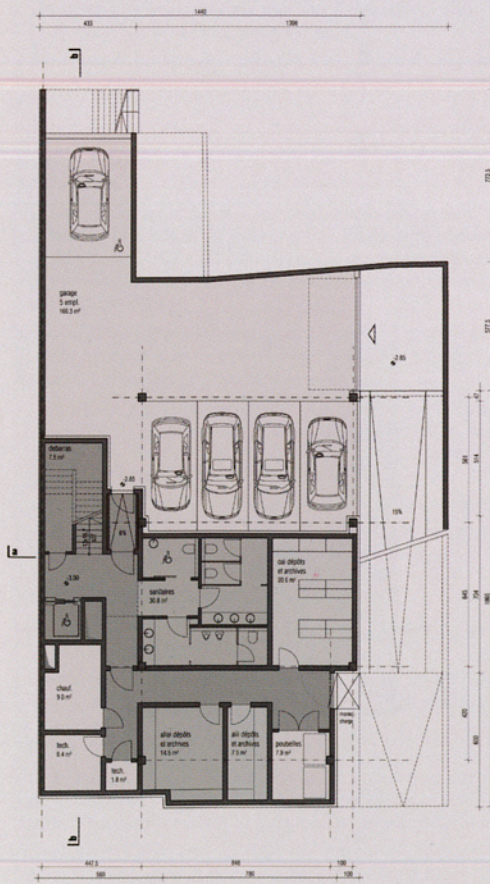
concept **energetique**



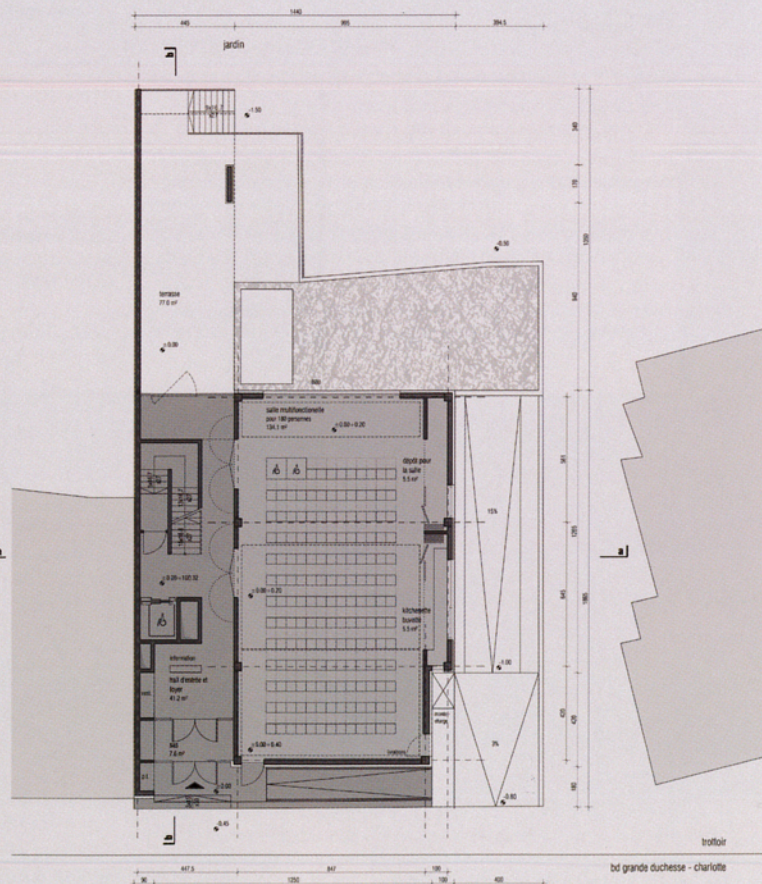
façade **latérale** ech.: 1/100



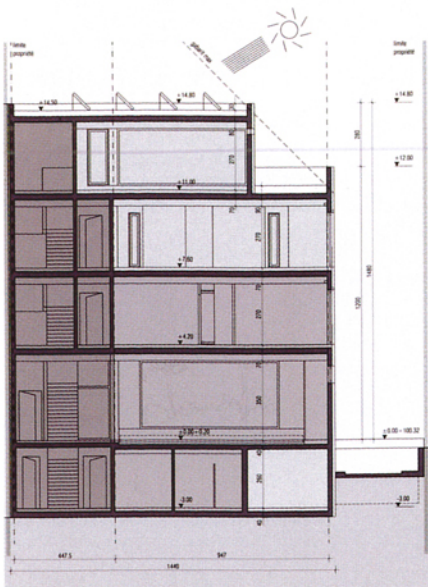
façade **arrière** ech.: 1/100



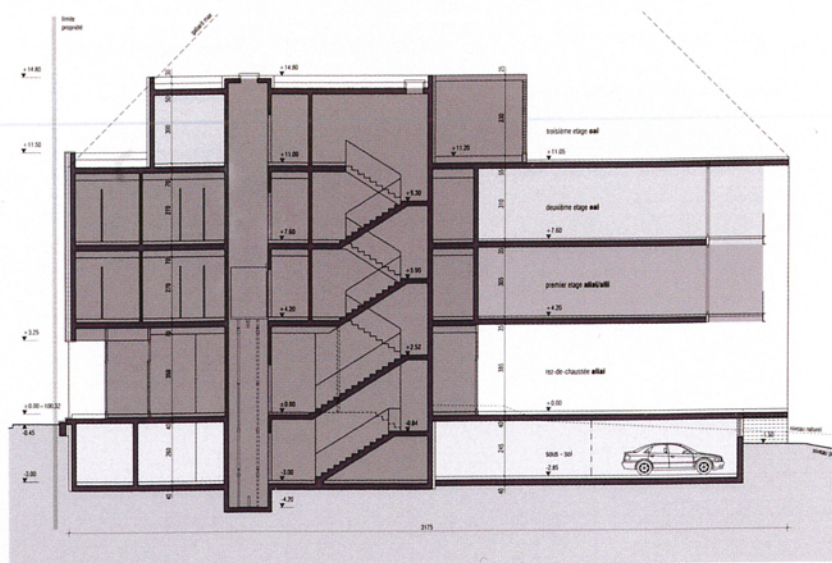
sous - sol ech.: 1/100



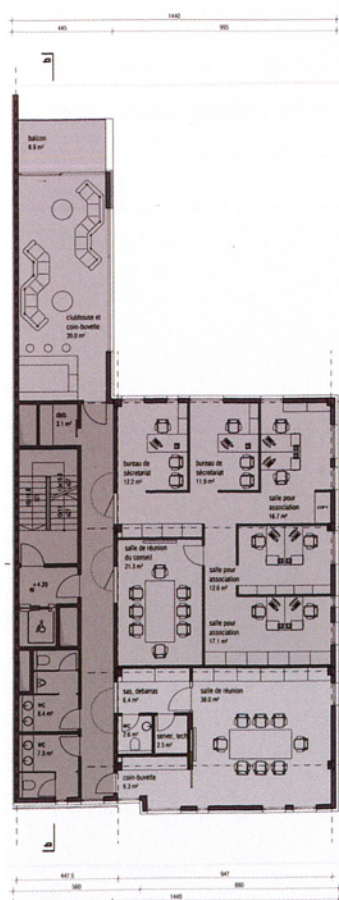
rez-de-chaussée **aliai** ech.: 1/100



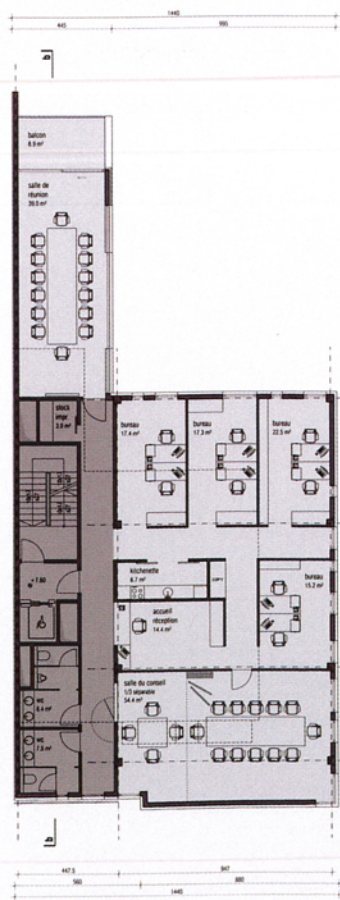
coupe a-a ech.: 1/100



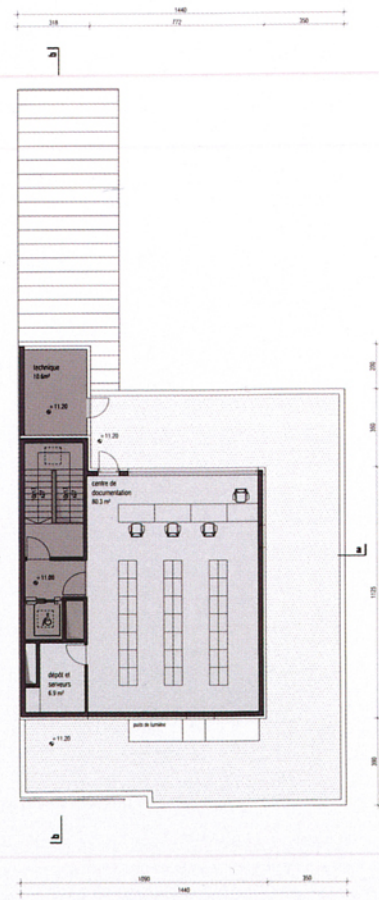
coupe b-b ech.: 1/100



premier étage aliai/alii ech.: 1/100



deuxième étage oai ech.: 1/100



troisième étage oai ech.: 1/100

## EXPRESSION FORMELLE

Le concept de fonctionnement du projet a guidé la modélisation de sa forme architecturale dont l'expression est volontairement traitée avec neutralité et simplicité.

En effet, le volume du bâtiment est subdivisé en trois éléments distincts: d'une part, un socle comprenant la salle multifonctionnelle ; d'autre part, un volume principal compact englobant les bureaux et, enfin, un couronnement en retrait abritant le centre de documentation, chacun étant exprimé et souligné par un matériau qui lui est propre.

La zone de service représente une entité indépendante permettant d'organiser plus librement les fonctions prépondérantes.

Le raccord créé au contact du mitoyen permet la restructuration future de la construction voisine, tandis que les subdivisions verticales de la façade font référence aux constantes architecturales locales.

## MATERIAUX

### FACADE

- Le soubassement en retrait sera habillé par des pierres naturelles, tels que les socles types luxembourgeois.
- La majeure partie du bâtiment sera réalisée en bloc de béton et façade isolante avec un crépi de teinte grise.
- Entre le bâtiment existant et la nouvelle construction sera interposé une coupure franche, formant élément neutre, réalisée par l'application d'un tamis en inox tissé, garantissant ainsi une filtration visuelle et conférant une plus grande discrétion à la circulation intérieure qui s'y trouve logée.
- L'étage en retrait sera habillé par des bandes horizontales en zinc de différentes hauteurs pour donner une structure à cet élément de façade.

### MENUISERIE EXTERIEURE

- Les fenêtres seront en alu-bois de teinte grise et double vitrage à faible émissivité (coefficient = 1.1W/m<sup>2</sup>K) ;
- Les portes-fenêtres seront de type oscillo-battant et munies de gardes-corps en verre-securit fixés devant celles-ci.
- Les brise-soleil en inox sont prévus à l'extérieur pour protéger les bureaux d'un ensoleillement excessif.
- Par contre, des stores intérieurs d'occultation sont prévus dans les bureaux et la salle polyvalente.

## ASPECT FONCTIONNEL

### 1. SOUS-SOL

#### 1.1 GARAGE

- L'idée est de créer un garage ventilé naturellement. C'est pourquoi la façade latérale ainsi que la porte de garage sont constituées d'un grillage. A l'arrière du bâtiment, où se trouve l'emplacement pour les personnes à mobilité réduite, ce dispositif est répété afin d'assurer la circulation d'air.

Une isolation est prévue entre le garage et l'accès à la communication vers le rez-de-chaussée pour limiter les déperditions risquant d'affecter les locaux chauffés se trouvant au sous-sol.

- Le nombre d'emplacements dans le garage a été réduit à cinq étant donné que la surface de la salle polyvalente et les surfaces des parties communes ne sont pas reprises dans le calcul définissant le nombre d'emplacements requis.
- Afin de pouvoir réaliser un faux-plafond dans les locaux se trouvant dans la cave, une petite rampe a été aménagée pour ajuster les niveaux.

#### 1.2 CAGE D'ESCALIER ET BLOC SANITAIRE

- La cage d'escalier, le hall d'accès et le bloc sanitaire sont les seuls locaux chauffés.
- Le bloc sanitaire est utilisable lors des diverses manifestations se déroulant dans la salle polyvalente du rez-de-chaussée.

#### 1.3 LOCAUX TECHNIQUES ET ARCHIVES

- Une porte assure la séparation entre la zone de circulation publique de celle où se trouvent les locaux techniques et archives réservée aux différents copropriétaires. Ces locaux ne seront pas chauffés.
- Le monte-charge est réservé pour l'accès au local poubelles ainsi que pour les livraisons destinées à être stockées dans les dépôts et archives des différentes associations.

## 2. REZ-DE-CHAUSSEE

### 2.1 SALLE POLYVALENTE

- La scène a été supprimée pour des raisons d'organisation de la salle. Par contre, des gradins amovibles ont été prévus, permettant à la société Schnakenberg de moduler l'espace, les gradins pouvant s'étendre du niveau +/-0.00 au niveau +0.40.
- Le coin-café et le dépôt pour la salle se trouvent intégrés dans celle-ci de façon à faciliter l'organisation de conférences et autres activités. Les livraisons directes sont également possibles par le monte-charge.

### 2.2 TERRASSE ET JARDIN

- La terrasse couverte est prévue en prolongement du jardin et peut être utilisée par tous les copropriétaires pour l'organisation de différentes manifestations.
- Dans le jardin, le projet prévoit un bassin où une mince couche d'eau formera miroir dans lequel les différentes façades pourront se refléter.

Ce bassin pourra au besoin servir à l'arrosage du jardin et être combiné à un système de récupération d'eaux pluviales pour alimenter les blocs sanitaires. Toutefois, ce point n'a pas été approfondi à ce stade du projet.

## 3. ETAGES

L'idée de départ du projet en ce qui concerne l'élaboration des différents étages est la suivante :

- la zone de circulation commune avec tous les blocs sanitaires se trouvant du côté de la maison mitoyenne s'impose comme zone de transition,
- les bureaux sont regroupés de l'autre côté, de façon à profiter d'ouvertures latérales,
- à l'arrière prennent place des surfaces utiles, plus au moins ouvertes vers le jardin.
- En fin de bâtiment, un petit balcon est réservé aux fumeurs pour éviter tout désagrément dans les zones publiques.

### 1<sup>ER</sup> ETAGE - ALIAI/ALII

- La cage d'escalier sert de circulation verticale commune,
- Le hall et le bloc sanitaire sont également considérés en tant que partie commune à l'usage des deux copropriétés.

L'usage du bloc sanitaire est possible lors de manifestations se déroulant dans la salle polyvalente, vu qu'aucun passage n'est obligatoire dans les différents bureaux,

Cependant, vu que le programme de ALII prévoyait un WC séparé, ce dernier a été intégré dans la surface de cette association.

- Le clubhouse/caféteria a été agrandi en utilisant le débordement de façade autorisé et devient de ce fait un espace tout à fait convivial pouvant servir à l'organisation de plus grandes soirées.

### 2<sup>EME</sup> ETAGE - OAI

- Division de l'étage identique au précédent. Le couloir devient toutefois, dans le cas présent, une circulation privative.
- Selon la demande du programme, la salle du conseil est modulable.

Vu l'emplacement de celle-ci en façade à rue, il a été préféré la pourvoir d'un minimum de fenêtres de ce côté pour atténuer les nuisances causées par le trafic dans l'avenue Grande-Duchesse Charlotte.

Afin de garantir suffisamment de clarté dans ces bureaux, ils sont équipés de puits de lumière restant fonctionnels lors de la division de l'espace.

## 4. ETAGE EN RETRAIT

- Suite aux contraintes du règlement des bâtisses, la taille du centre de documentation a été réduite.
- La fonction du centre de documentation étant maintenant définie, le concept de cette salle a été modifié. La zone de recherches de documentation se trouvant en façades à rue et latérale sera uniquement pourvue de petites fenêtres en forme de fentes. Par contre, en façade arrière où s'organise le coin de lecture, il a été préféré de placer des grandes baies vitrées.
- Les terrasses restent ici uniquement réservées comme accès technique, avec une barre de fixation pour harnais de sécurité d'entretien au cas où une intervention serait nécessaire.